



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ALIMENTATION COUCHE-TARD ACTUALISE SA PERSPECTIVE À L'ÉGARD DE CERTAINES PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES

Laval, Québec, Canada – Le 18 septembre 2018 – Alimentation Couche-Tard inc. (« **Couche-Tard** » ou la « **Société** ») (TSX: ATD.A) (TSX: ATD.B) continue de mettre l'accent sur sa croissance organique et les acquisitions tout en renforçant la notoriété de sa marque et sa discipline financière hors pair. La société a su tenir sa promesse quant à sa croissance pour devenir un chef de file, et ce, grâce à un processus de transformation de tous ses secteurs d'activités, réalisé sur plusieurs décennies. Couche-Tard a évolué au fil du temps, tout comme ses pratiques d'affaires, tant à l'interne qu'à l'externe. Cette évolution a aussi des effets sur les principales questions de gouvernance de l'entreprise.

Fidèle à sa position de chef de file de l'industrie, le conseil d'administration de Couche-Tard actualise sa perspective sur certaines questions de gouvernance et souhaite modifier ou clarifier sa réponse à deux propositions d'actionnaires.

Tout d'abord, considérant la proposition d'actionnaires n° 1 visant l'**adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants**, la société recommande d'adopter cette dernière. Conformément aux politiques de gouvernance modernes, Couche-Tard procédera donc à un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants lors de l'assemblée générale annuelle de l'année prochaine. Cette mesure contribuera à accroître la transparence à l'égard de la rémunération des dirigeants. Couche-Tard croit à un dialogue constructif avec les actionnaires sur cette initiative et toute autre mesure relative à la gouvernance.

Ensuite, bien que Couche-Tard maintienne sa recommandation de voter contre la proposition n° 3 visant la **reddition de comptes envers les enjeux environnementaux et sociaux**, elle souhaite clarifier sa position concernant cette demande. La société s'engage à développer une stratégie pour mieux communiquer ses initiatives en matière de développement durable, ce qui permettra d'augmenter sa transparence en informant davantage les actionnaires quant à ses efforts actuels et ses objectifs futurs. À ce titre, la société a identifié des domaines d'intervention basés sur son modèle d'affaires actuel et estime qu'elle sera en mesure de produire son premier rapport de



développement durable à temps pour l'assemblée annuelle des actionnaires de l'année prochaine.

« Le conseil d'administration croit au besoin de soutenir des pratiques de gouvernance exemplaires et qu'il faut constamment évoluer pour servir le plus grand intérêt des actionnaires », explique Alain Bouchard, Fondateur et président exécutif du conseil. « Dans un contexte de mondialisation de notre marque, notre position sur le vote consultatif portant sur la rémunération des dirigeants et la communication transparente de nos efforts en matière de développement durable représente la meilleure position à adopter en ce moment. »

M. Brian Hannasch, Président et chef de la direction, a ajouté : « Grâce à notre modèle d'affaires décentralisé, de nombreux efforts et initiatives continuent d'être mis en place à l'échelle locale, qu'il s'agisse d'engagements environnementaux ou communautaires. Aujourd'hui, nous nous engageons à accroître la transparence de nos rapports sur le développement durable. Nous consacrerons nos efforts à une stratégie claire identifiant nos domaines d'intervention, nos priorités et nos objectifs, et nous communiquerons dorénavant nos intentions. Nous prévoyons présenter notre plan aux actionnaires au cours de la prochaine année. »

Assemblée Générale Annuelle – Relations avec les médias

Après l'assemblée, qui se tiendra le 20 septembre 2018, Alain Bouchard, Fondateur et président exécutif du conseil, Brian Hannasch, Président et chef de la direction, et Claude Tessier, Chef de la direction financière, seront collectivement disponibles pour des entrevues d'une durée de dix (10) minutes sur rendez-vous uniquement. Veuillez noter qu'un nombre limité d'entrevues est disponible.

Les représentants des médias qui souhaitent s'adresser à la direction doivent demander une entrevue en écrivant à l'adresse communication@couche-tard.com **avant 17 h 00 HAE le 19 septembre 2018.**

Veuillez noter que, outre une période de 10 minutes prévue avant le début de l'assemblée, l'utilisation des appareils photo, des caméras vidéo et des dispositifs d'enregistrement sera interdite pendant toute la durée de l'assemblée.

Les journalistes désirant assister à l'assemblée annuelle devront se présenter à la table des médias, située à l'entrée de la salle Laval 1.



ACTIVITÉ Assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard (TSX: ATD.A) (TSX: ATD.B)

DATE 20 septembre 2018 à 14 h 00 HAE

ENDROIT Hôtel Sheraton Laval (entrée du centre des congrès)
2440 autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5

RSVP et entrevues : communication@couche-tard.com

À propos d'Alimentation Couche-Tard Inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société. En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Irlande, en plus d'avoir une présence importante en Pologne.

Au 22 juillet 2018, le réseau de Couche-Tard comptait 9 978 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 8 691 offraient du carburant pour le transport routier. Son réseau nord-américain est constitué de 19 unités d'affaires, dont 15 aux États-Unis, couvrant 48 États, et 4 au Canada, qui couvrent les 10 provinces. Environ 105 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau et de ses centres de services en Amérique du Nord. De plus, par l'entremise de CrossAmerica Partners LP, Couche-Tard fournit du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie, en Irlande, en Pologne, dans les pays baltes et en Russie par le biais de dix unités d'affaires. Au 22 juillet 2018, son réseau comptait 2 723 magasins, dont la majorité offre du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que d'autres sont des stations de carburant automatisées sans employés, n'offrant que du carburant. Couche-Tard offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, et du carburant pour le secteur maritime et le secteur de l'aviation. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés arborant nos marques, quelque 25 000 personnes travaillent dans notre réseau de détail, nos terminaux et nos centres de services en Europe.

Également, en vertu des contrats de licence, plus de 2 000 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 16 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Malaisie, Mexique, Mongolie, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 16 000 le nombre de magasins dans notre réseau mondial.

Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard Inc. ou pour consulter ses états financiers consolidés trimestriels et le rapport de gestion, rendez-vous à l'adresse : <http://corpo.couche-tard.com>.

Relations investisseurs : Mathieu Descheneaux, vice-président, Finances

Tél. : 450-662-6632, poste 4407

relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias : Marie-Noëlle Cano, directrice principale, Communications globales

Tél. : 450-662-6632, poste 6611

communications@couche-tard.com



Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, et notamment au futur, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué de presse est basée sur l'information disponible en date de sa publication.